

AU PIED DU CHATEAU

Bulletin d'information de la commune d'Aspremont

n°91

Décembre 2017

Réalisation Michèle GARAGNON & Jacques FRANCOU

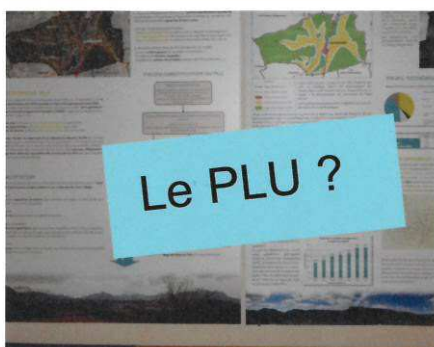


Le mot du Maire,

Au cours de ces derniers mois nous avons poursuivi notre objectif principal qui consiste à entretenir et rénover notre patrimoine. Nous disposerons prochainement d'un nouveau document d'urbanisme le PLU qui succèdera au POS. Il nous permettra de poursuivre le développement cohérent que nous avons mis en place au cours de ces dernières années. Nous avons enfin obtenu une subvention du département pour réaliser des travaux sur la voirie communale pour réduire la vitesse des véhicules dans le village. Des chicanes vont être mises en place prochainement sur la route de Sigottier et la RD 49. Nous travaillons également sur la création d'un espace sportif comprenant des jeux pour enfants, un stadium et des tennis. Un architecte a été désigné au cours du dernier conseil municipal. Objectif juin 2018. Une nouvelle association doit bientôt se créer "Association aspremontaise des festivités" pour nous permettre de faire la fête toute l'année. Cette association devrait avoir comme chef de file Jean-Pierre Biglia. Nous étudions aussi la possibilité d'installer des toilettes publiques dans le local "Macari" que nous venons d'acquérir et dans le secteur de la superette. Comme vous pouvez le constater notre feuille de route pour 2018 est ambitieuse.

J.FRANCOU

Le nouveau document d'urbanisme est arrivé...



La procédure d'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme) arrive à son terme après trois années de travail et de réunions entre la commune et le cabinet URBA chargé de ce dossier. Ce document de planification de l'urbanisme permet, entre

autres, d'établir les orientations d'aménagement durable du territoire communal et de définir les différentes zones : zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles et forestières. Des panneaux de concertation et d'information et des réunions publiques vous ont permis de suivre l'élaboration et l'avancement de ce dossier. La dernière en date a eu lieu en juillet de cette année et a donné à chacun la possibilité de s'exprimer. La Commune a ainsi défini un projet d'aménagement permettant de poursuivre un développement respectueux des espaces naturels, des paysages et des terres agricoles, tout en s'attachant à préserver et à améliorer la qualité de vie des habitants. Le Plan local d'urbanisme a été arrêté lors de la séance du conseil municipal du 23 novembre 2017.

Rappel pour toutes modification, transformation, installation de clôture, d'abris jardin de véranda, d'abris voiture ...vous devez impérativement faire une demande en mairie.

Nous fêterons Noël...

samedi 16 et dimanche
17 décembre...

Noël approche...!

Deux journées pour fêter Noël ensemble.

Samedi 16 décembre: les aînés à l'honneur seront attendus à la Mairie en fin de matinée pour la remise des traditionnels cadeaux de Noël. L'apéritif qui suivra permettra de partager un moment convivial et festif.

C'est à partir de **14h30** que les plus jeunes seront invités à un **spectacle de clown**, jonglerie, magie... sur le thème de Noël bien sûr ! La distribution des cadeaux par le Père Noël aura lieu ensuite, comme chaque année, dans l'ancienne cour de l'école.

Et pour clôturer cette journée de festivités, un grand goûter sera organisé dans la salle de la Mairie.

Dimanche 17 décembre: le marché de Noël s'installera sur la place du village où producteurs locaux, artisans, associations ... friandises et vin chaud seront au rendez-vous. Le bécassier préparera la traditionnelle soupe d'épeautre. Et pour terminer ces deux jours de festivités, l'ASPA vous invite à **17h30**, à l'église pour découvrir " **Les Contes et Légendes de la Vallée du Buëch** " écrits par Jean Garagnon. Lecture: Robin Vargoz, et musique, Perrine Bourel.

LA CÉRÉMONIE DES VOEUX se déroulera le samedi 13 janvier à 18 H à la mairie.

LES TRAVAUX...

Rénovation de l'église

Après les restaurations, concernant les tableaux de l'église et les statues, effectuées entre 2015 et 2016, nous avons entrepris cette année, dès le mois de février, des travaux de rénovation de l'intérieur de l'église : électricité, éclairage, chauffage dans un premier temps. Ces travaux suivis par l'ASPA (Association de Sauvegarde du Patrimoine d'Aspremont), ont été réalisés par l'entreprise Avenir Radio Électricité.

Pour les travaux de rénovation et de peinture (chaux à l'ancienne) des murs et de la voûte de l'église et de la chapelle, c'est à l'entreprise Spinelli qui nous avons confié le chantier.

Une équipe de bénévoles du village a, aussi, activement participé à la remise en état et aux petits travaux de finition (lasure du mobilier ...)

Le coût de l'ensemble de cette restauration s'élève à 27 000 €, financé à hauteur de 12 000 € par le FRAT (Fonds Régional d'Aménagement du Territoire), attribué par la Région PACA.

Ces travaux ont permis de redonner toute sa beauté et son lustre à ce monument datant des 12ème et 17ème siècles.



Inauguration de l'église

Pour inaugurer cette "nouvelle église", une cérémonie a été organisée le 25 août dernier en présence de Madame Chantal Eyméoud, vice-présidente à la Région PACA (financier principal), de Madame Acanfora, maire de La Faurie, de Jean-Baptiste Rougny, curé de la paroisse et bien sur de Jacques Francou, maire de la Commune et d'une partie du Conseil Municipal. La population d'Aspremont était venue en nombre assister à cette manifestation au cours de laquelle, Madame Eyméoud a souligné la beauté et la qualité de la restauration et le choix des



matériaux et des couleurs employés. Elle nous a également assuré de son soutien et de son aide pour les futurs travaux à envisager, notamment l'extérieur et le toit de l'église Saint Pierre aux liens. Cette cérémonie était suivie d'un apéritif organisé par la municipalité sur le parvis de l'église.



LES TRAVAUX...

La croix du cimetière

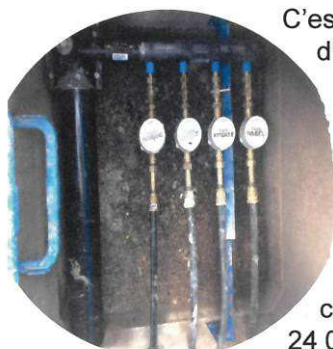


Le "petit" patrimoine mérite aussi que l'on s'intéresse à lui, c'est pourquoi, au mois d'avril, nous avons demandé à l'entreprise Chagnard de restaurer la croix qui orne le centre du cimetière et dont le socle était en bien mauvais état depuis quelques années.

Cette croix érigée en 1933 a ainsi retrouvé son aspect d'origine.



Rénovation de la rue du Reclus



C'est le troisième volet de la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement engagé par la commune mais aussi de l'enfouissement des réseaux secs (électricité et téléphone) afin de supprimer les fils aériens qui polluent la qualité de l'environnement. Pour réaliser ce projet nous avons obtenu des subventions de l'agence de l'eau, de la région et du département représentant environ 70% du coût de ces travaux qui s'élèvent à 243 124 €. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs restent à la charge de la commune, ils représentent une somme de 24 000 €.

Les réseaux électriques sont quant à eux financés par le SyME05. Cette opération était très attendue par les riverains. Nous avons supprimé tous les branchements au plomb et installé des compteurs d'eau à l'extérieur des habitations dans les regards sur la voie publique. Cette nouvelle installation permettra de procéder au relevé des compteurs sans la présence des habitants.



Voirie



Nous avons engagé des travaux de réfection de la voirie rurale : sur le chemin qui mène à la ferme de monsieur Roustand et sur la route des Patégues. Ces deux voiries étaient extrêmement endommagées. Elles ont été financées sur les fonds propres de la commune pour un montant de 23 832 € et réalisées par la routière du midi.

LES TRAVAUX...

Éclairage public

Amélioration de l'éclairage public sur la RD 1075 afin de supprimer une zone d'ombre qui persistait entre la sortie sud du pont et l'entrée du lotissement Pré la Cour. Trois réverbères supplémentaires ont été installés à cet endroit. Trois autres sur la départementale D 49 un au niveau de la jonction de la route des Patègues, un au carrefour du chemin pré la cour et un autre au niveau du chemin de la tour où plusieurs constructions doivent voir le jour prochainement.

Le coût des travaux s'est élevé à 20 080 €, ils ont été réalisés par la société Azur travaux.



Mairie



Première tranche d'un projet plus global d'amélioration des bâtiments publics, nous avons demandé à l'entreprise Batiman de Gap de procéder au remplacement des anciennes fenêtres de la salle de la mairie et du secrétariat par des fenêtres à double vitrage afin d'améliorer le confort de ces salles et de mieux maîtriser les dépenses d'énergie.



Aménagement d'un parking pour les camions



Depuis de nombreuses années nous avons des difficultés pour trouver un emplacement permettant aux chauffeurs routiers de la commune de garer leur camion le soir ou le week-end. Certains utilisaient le parking de la superette ce qui était dommageable pour les commerces et la voirie. Après concertation nous avons trouvé une solution le long de la RD 49 qui semble convenir à tous. Ces travaux d'aménagement ont coûtés 4 608 € financés sur les fonds propres de la commune et réalisés par la société Polder.

Abris conteneurs



Nous poursuivons notre programme d'aménagement des lieux de stockage des conteneurs à poubelles qui généralement ne sont pas très jolis à regarder et souvent un peu sales. Ces aménagements contribuent de façon sensible à améliorer la qualité de notre environnement. Ce dernier a été réalisé par nos employés municipaux Wilfried et Patrick qui font un travail remarquable permettant ainsi de réduire les coûts de réalisation. La dalle a été réalisée par l'entreprise Chagnard pour un montant de 3 370 €. Les fournitures représentent une dépense de 1 700 €.

Plaques de rue

Le travail de recherche et réflexion sur la mise en place des noms de rue de la commune, entrepris dès 2016, par Michel Manet a été finalisé en début d'été avec la pose d'une trentaine de plaques, principalement dans le centre ancien du village.

Le coût de cette opération s'est élevé à 2 247 €. C'est la société Leader Collectivités qui a réalisé ce travail.

La commande des prochaines plaques, concernant la partie sud du village vient d'être effectuée. La pose de celles-ci se fera en tout début d'année 2018.



DES ACQUISITIONS

Acquisition "Macari"



Dans le cadre du réaménagement de la place du village nous avons souhaité acquérir la propriété MACARI afin d'augmenter l'espace disponible pour nous retrouver. Cette acquisition a été réalisée sur les fonds propres de

la commune. Elle nous a coûté 28 000 € plus frais d'agence 3 000 € et frais de notaire 1 317 €.

Ce bâtiment sera utilisé pour les futures animations de la commune mais aussi pour y installer des WC publics qui nous font cruellement défaut à cet endroit. Nous sommes toujours en phase de réflexion d'un aménagement global au pourtour de ce bâtiment avec si possible des jeux pour les jeunes enfants.



Acquisition de matériel



Le restaurant le Grand Buëch c'est fini ! Après un long différent qui opposait le propriétaire et le gérant pour des problèmes de financement de travaux et le non paiement du bail. La procédure judiciaire qui a été mise en place a, malheureusement, abouti à la vente aux enchères du matériel. C'est une image triste et désolante à laquelle nous avons assisté. Il ne nous a pas été possible d'enrayer ou de stopper cette procédure. Nous avons acheté divers meubles dont une chambre froide qui nous sera bien utile pour les fêtes du village. coût de l'opération 300 €.

DIVERS...le prix de l'eau ?

Nous avons été contraint, par l'agence de l'eau, de modifier nos tarifs de facturation de l'eau en décembre 2016. Cette obligation est liée à la possibilité d'obtenir des subventions pour nos futurs travaux d'investissement sur le réseau d'eau potable et l'assainissement.

Ce nouveau dispositif s'inscrit dans deux contraintes

1) **que le montant forfaitaire ne dépasse pas 40%** sur la base imposée d'une facture d'eau de 120 m³

En 2016 nous avions un abonnement de 90 € et un prix au m³ de 0.30 € soit $0.30 \text{ €} \times 120 \text{ m}^3 = 36 \text{ €} + 90 \text{ €} = 126 \text{ €} / 90 \text{ €} = 71\%$ supérieurs aux 40% exigés par l'agence de l'eau. Nous avons donc du modifier le prix de l'abonnement et augmenter le prix du m³ en tenant compte d'un deuxième critère :

2) Le prix moyen du m³ d'eau doit au minimum être de 0.90 € sans oublier que nous devons faire cette augmentation sans que cela vienne diminuer les recettes du budget de l'eau et de l'assainissement c'est la raison pour laquelle nous avons été obligé de fixer le prix du m³ à 0.82 €.

Cette modification si elle n'a pas entraînée de ressources nouvelles pour la commune a abouti à un transfert de participation entre les résidences secondaires qui y ont gagné et les résidences principales qui payent plus
ça coule de source non !

LES ACTIVITES COMMERCIALES...

Supérette

Le quartier commercial d'Aspremont au sud du village n'a pas manqué d'animations cet automne.

Coccimarket : Céline et Jean-François,

Un an déjà et toujours plus de services à la population !

Pour cet anniversaire ils avaient convié la population mi-septembre, à un apéritif sympathique et très convivial, qui s'est déroulé en présence du maire et d'une cinquantaine de personnes.

Signalons également l'amélioration du Point Poste doté à présent d'un nouvel équipement connecté et d'une imprimante associée. En plus des opérations classiques (dépôt de courrier et timbres), vous pourrez grâce à une gamme diversifiée de produits :

vous fournir en enveloppes pré-timbrees, en colis pré-à-poster, colissimo, effectuer des envois en recommandé... Et très bientôt, "Le chalet des livres" ouvrira ses portes ...

Nous allons également prochainement engager des travaux pour construire un sas d'entrée permettant de garder la chaleur à l'intérieur du bâtiment.



La boulangerie pizzeria

Au Petit Délice, votre boulangerie pâtisserie avait organisé, en ce début d'automne, un concours de dessins, pour les enfants de la commune sur le thème "Dessine ta boulangerie". Une quinzaine d'enfants y ont participé, c'est Ilona, 7 ans qui a remporté le premier prix grâce à sa jolie peinture très poétique et colorée. Elle a été récompensée par une malette de pincesaux, peintures et pastels ! Tous les participants sont repartis avec une belle boîte de crayons de couleur.

Le Petit Délice porte bien son nom la qualité de son pain et de ses gâteaux a multiplié les demandes.

Ils sont dans le Gault&Millau 2018.

Devant un tel succès ils ont été contraint d'arrêter la fonction pizza des week-end quel dommage ! Nous cherchons une solution.

Le restaurant O' Bécassier

Il participe, lui aussi, à l'animation et à la convivialité du village.

Cet été, deux concours de boules : au mois de juillet, "le challenge Ange Bati" avec 36 doublettes engagées et le lundi de la fête en août un deuxième concours avec une trentaine d'équipes.

Cet hiver, tous les jeudis à 18h, tournois de Moune pour tous les amateurs. La Moune, est un jeu de carte traditionnel des Hautes Alpes et de la Vallée de l'Ubaye, où l'on doit faire preuve d'intuition et de "bluff" !

Le 6 décembre, après midi récréative et festive pour les enfants et les mamans du village : goûter et fabrication de décorations de Noël pour orner le sapin.

Et bien sûr, le restaurant vous accueille dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Marché du dimanche

Comme tous les étés depuis 4 ans maintenant, les habitants d'Aspremont et des environs, les vacanciers et les

touristes se sont retrouvés, de mai à septembre, sur la place du village, afin de profiter des produits proposés par les producteurs et artisans qui nous sont fidèles depuis 2014 ! La terrasse du café restaurant "O' Bécassier" offre, à l'ombre des marronniers, un lieu de rencontre et de convivialité apprécié de tous. Pour animer et attirer toujours plus de monde sur ce marché, la municipalité a proposé à trois reprises des apéritifs à partager et les tombolas organisées par l'ASPA avec la participation des commerçants du marché, ont récompensé les heureux gagnants avec de nombreux lots ! Le marché se réinstallera sur la place du village en juin 2018.



LES FESTIVITES...

La fête du village



L'ASPA et une équipe de bénévoles très active ont assuré l'organisation de la fête du village cet été. Une édition très réussie qui s'est déroulée dans une ambiance sympathique et conviviale. Les après-midi étaient occupés par les traditionnels concours de boules qui ont attiré un grand nombre de participants, mais aussi par l'organisation de jeux pour enfants le dimanche. Les soirées musicales et festives ont bénéficié d'une météo très agréable. L'incontournable " Confiserie Dauphinoise " et l'excellente Marquise ont régalié les plus gourmands ! Les enfants ont été nombreux à profiter des nouvelles animations installées cette année : trampoline et château gonflable.



Journée CORAC



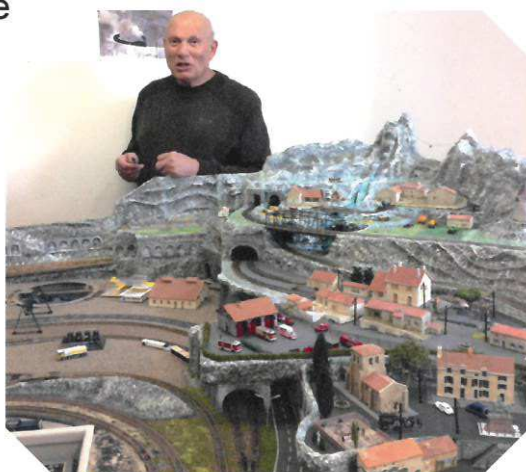
La CORAC, Commission Régionale des Associations de Chantier, qui regroupe et accompagne de nombreuses associations dans leurs projets de chantiers internationaux avait choisi Aspremont pour inaugurer sa saison. Plus d'une centaine de jeunes bénévoles de toutes nationalités étaient ainsi présents sur la place du village pour l'inauguration de cette journée. Sylvaine Le Yondre (DRAC), Jean-Jacques Colplet, Directeur Jeunesse et Sport à La Région et Jacques Francou, maire d'Aspremont se sont succédés à la tribune. Après les discours et l'apéritif offert par la CORAC à l'ensemble des participants, un déjeuner était organisé sur le site du château. Visites guidées pour les officiels et les curieux, dont les bénévoles venus d'autres chantiers, discussions et explications (notamment sur le déblaiement de la citerne, un des enjeux des travaux de cette année). Après le " pique-nique " géant installé sous les arbres centenaires, un après-midi ludique avec différents ateliers était proposé à tous les participants.



De nouvelles associations

L'AMFA, Association de Modélisme Ferroviaire Aspremontaise, créée en 2017, s'est installée dans les

locaux de la Mairie depuis cet été. Ses 5 membres : Monsieur Jourdan (président), Messieurs Rodriguez, Monsieur Howal, Monsieur Michel et Jean-François s'y retrouvent tous les après-midi pour développer un projet décoratif, créatif et actif. Ce projet mobilise des compétences très variées : création, décoration, électricité, peinture, menuiserie, électronique et informatique ! L'idée de partager leur passion les conduira à organiser, très prochainement, des ateliers découvertes s'adressant aux jeunes de la commune qui souhaiteraient s'initier au modélisme. Les visiteurs, les curieux ou les nouveaux adhérents sont également les bienvenus.



"Show Devant", Association créée en novembre 2017.



C'est avant tout une troupe de théâtre amateur. Six membres-acteurs, issus de la troupe de Veynes " Dernière Minute " et dont le président, Max Villepontoux habite à Thuoux. Ils tournent actuellement avec leur spectacle " Le CV de Dieu " (Gap, Super Dévoluy et Fontvieille). Et proposeront à la rentrée 2108 une lecture musicale tirée du livre " Le mec de la tombe d'à côté " L'Association est ouverte aux nouveaux adhérents, curieux ou acteurs, même débutants !

L'intercommunalité ?

Où en sommes-nous depuis la fusion obligée entre la CCHB et la CCBD ?

D'abord, une bonne nouvelle, la construction de la crèche de 10 berceaux que nous avons lancée en 2016 se termine. L'ouverture sera effective le 4 décembre. Je suis fier de cette réalisation qui a abouti grâce à la volonté de certains élus de la CCHB. C'était l'arlésienne, tout le monde en parlait depuis dix ans et rien n'était fait. En trois années de présidence j'ai pu réaliser cette opération tant attendue.



La fusion des communautés de communes a eu pour conséquence l'augmentation des impôts locaux TH et Foncier de 15% le passage de la TOM à la redevance des Ordures ménagères

La restitution aux communes de la compétence déchets inertes (les gravats)

La restitution aux communes de la compétence sport

La restitution aux communes de la compétence jeunesse jusque là exercée par le CIAS donc par la communauté de communes. Les huit communes de la CCHB doivent se débrouiller à partir du 1 janvier 2018 pour faire fonctionner ce service ce qui est complexe. Nous faisons au mieux pour éviter qu'il y ait une rupture dans le fonctionnement de cette activité indispensable pour les familles.

État civil

Naissances :

HIDALGO Esteban le 30/01/2017
MATTEUCCI Alexia le 19/02/2017
LEFEBVRE Léon le 10/10/2017

Mariages :

MAILLARD Jérôme et BOUTELDJA Nadia le 10/06/2017
GROSSI Denis et VACQUES Lise le 22/07/2017
SANTIMONE René et CHAGNARD Lucienne le 26/08/2017
BRUGE Olivier et TARTARE Catherine le 21/10/2017

Décès :

LANGLOIS Patrick le 09/01/2017 à l'âge de 62 ans
ROUGIER Jean-Paul le 06/03/2017 à l'âge de 63 ans
GIAUME Josette veuve SAURET le 13/03/2017 à l'âge de 81 ans
MONTAVA Laurent le 03/10/2017 à l'âge de 61 ans
SAJOURS Fernand le 20/10/2017 à l'âge de 71 ans

Mairie d'Aspremont

Heures d'ouverture au public :

Lundi 9h00 à 12h00 et 14 h 00 à 16H30

Jeudi 9h00 à 12h00 et 14 h 00 à 16H30

Tel/Fax : 04 92 58 64 27

E mail : aspremont@wanadoo.fr

site internet : nous n'avons plus de site internet l'opérateur ayant disparu. Nous réfléchissons à la mise en place d'un nouveau dès que possible.

Le Maire reçoit sur rendez-vous les Vendredis. Prendre contact à la Mairie

E mail : j.francou05@gmail.com

RAPPEL :

- Pour la tranquillité de tous la circulation des quads est interdite au pourtour du château.
- Le stationnement des véhicules est interdit dans la Grand Rue.

Déchetterie d'Aspres-sur-Buëch

Heures d'ouverture du 1 Novembre au 30 Avril

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 10 h à 12 h et de 13h 30 à 16h 30

Samedi de 9 h à 12 h et de 13 h30 à 16 h 30

Cette déchetterie doit impérativement être utilisée pour tout ce qui concerne les emballages, les encombrants, les gravats des particuliers, les déchets verts.

Trop de personnes utilisent encore les containers de la commune comme une déchetterie et ne respectent pas l'environnement. Les déchets non triés vous coûtent chers... soyez vigilants.